



Municipalité de Grand-Métis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseiller Jacques Vachon de la Municipalité de Grand-Métis a, à la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2018, donné un avis de motion et présenté le projet de règlement ayant pour titre «PROJET DE RÈGLEMENT 2018-0207 – CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS». Le règlement sera adopté à la séance ordinaire du 6 août prochain ;

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 7 FÉVRIER 2018

Chantal Tremblay,
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 10h00 heure et 12h00 heure le 7^{ème} jour de février 2018.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 7^{ème} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2018.

Directrice générale secrétaire-trésorière